

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

SOMMAIRE

I- LE CONTEXTE MACROECONOMIQUE

Le contexte macroéconomique : un contexte d'instabilité accrue et d'incertitudes persistantes

1. Un contexte économique toujours fragilisé
2. Un retour difficile à une stabilité en raison du contexte politique

II- LES ENJEUX DE L'ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE DE BIGANOS

1. Les données chiffrées de la population
2. L'analyse sociale des données
3. L'emploi et les acteurs économiques

III- LE PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

1. Le PDSL : le CCAS, l'outil de proximité sociale au service de tous

- 1.1. Un cadre légal et structurant
- 1.2. Les missions du CCAS de Biganos

2. Le PDSL de Biganos : un lieu d'écoute, de ressources, d'information et d'orientation

- 2.1. Le premier accueil social inconditionnel de proximité
- 2.2. L'accompagnement social : un métier en évolution permanente
- 2.3. Le PDSL : un lieu de ressources partenariales

IV- LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

1. La section de fonctionnement

- 1.1. Les recettes
- 1.2. Les dépenses
 - 1.2.1. Le coût lié à l'administration du CCAS
 - 1.2.2. Les dépenses consacrées à l'animation et la prévention santé
 - 1.2.3. Le service de soutien alimentaire
 - 1.2.4. L'action solidaire en direction des personnes âgées
 - 1.2.5. Les subventions versées aux associations
 - 1.2.6. Le versement des aides sociales directes

2. La section d'investissement

3. La structure prévisionnelle des effectifs

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'outil privilégié pour mettre en œuvre la politique sociale élaborée par la Commune. Etablissement public de proximité, il anime une action générale de prévention et de développement social. Il assure un rôle de coordination des politiques sociales sur son territoire, en lien avec ses partenaires : institutions publiques, privées etc.

Les publics concernés par son action sont : les jeunes, les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, de vulnérabilité, de fragilité, d'exclusion, en parcours migratoire... Ces personnes peuvent s'adresser au CCAS dans le cadre d'un parcours coordonné et intégré, dès l'accueil et pendant toute la durée de la prise en charge.

Le CCAS anime une dynamique d'observation et d'analyse de la demande et des besoins sociaux pour créer les conditions du développement de nouvelles réponses innovantes sur le territoire. Il dispose de ressources transversales et partenariales favorisant la pluridisciplinarité, la réactivité et l'opérationnalité.

Conformément à la nouvelle nomenclature comptable M57, le Conseil d'Administration du CCAS doit débattre des orientations budgétaires dans les dix semaines précédant l'examen du budget.

Ce débat permet d'informer le Conseil d'Administration sur les projets et actions à venir au regard notamment de la stratégie financière adoptée par la Ville, tout en dépendant fortement de la situation économique et financière au niveau national.

La loi NOTRe précise que :

- Le rapport doit présenter les dépenses induites par la gestion des ressources humaines,
- Les orientations doivent désormais faire l'objet d'une communication et d'une publication,
- La présentation de ce rapport doit donner lieu à débat et à une délibération spécifique.

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) constitue une obligation introduite par la loi du 6 février 1992 pour les collectivités de plus de 3 500 habitants.

Synthèse des Orientations budgétaires du CCAS pour 2026

Les principales orientations budgétaires du CCAS pour 2026, développées dans le corps de ce document, sont les suivantes :

- Développer un projet social de territoire
- Accompagner les publics en situation de vulnérabilité
- Faciliter la continuité des parcours : accès aux droits, accès au logement, à l'emploi et accès à une alimentation saine
- Accompagner le « bien-vieillir », favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et soutenir leur entourage
- Lutter contre l'isolement

I. LE CONTEXTE MACROECONOMIQUE : un contexte d'instabilité accrue et d'incertitudes persistantes

L'élaboration des orientations budgétaires 2026 intervient dans un environnement macroéconomique toujours fragile, où les signaux de reprise demeurent hésitants et contrastés. Malgré un ralentissement progressif de l'inflation, celle-ci continue de peser significativement sur les dépenses communales, en augmentant le coût des fournitures, de l'énergie, des prestations de service et des opérations d'investissement (révisions de prix). Parallèlement, certaines recettes montrent des signes d'essoufflement, à l'image de la baisse observée de la taxe d'aménagement, reflétant un marché de la construction en net repli.

À ces tensions économiques s'ajoute un contexte politique national instable qui rend difficile le retour à une trajectoire de stabilité. Les incertitudes entourant les orientations gouvernementales, ainsi que les arbitrages budgétaires entretiennent un climat d'imprévisibilité pour les collectivités territoriales, qui tend à devenir structurel.

1. Un contexte économique toujours fragilisé

Les prévisions de croissance sont modérées autour de 1 % du PIB en 2026, sous l'effet d'une reprise progressive de la consommation des ménages après la période d'inflation, du léger rebond de l'investissement des entreprises après un recul en 2025 et d'une inflation plus faible.

→ Un **taux de croissance du PIB a un faible niveau depuis 2024** :

- +1.1% en 2023 contre 2.6% en 2022 et 6.8% en 2021
- **+0.8% en 2024 (contre +1.4% estimé à début 2024)**
- **+0.9% en 2025 (contre 1.2% estimé à début 2025)**
- **+0.9% à 1% en 2026**

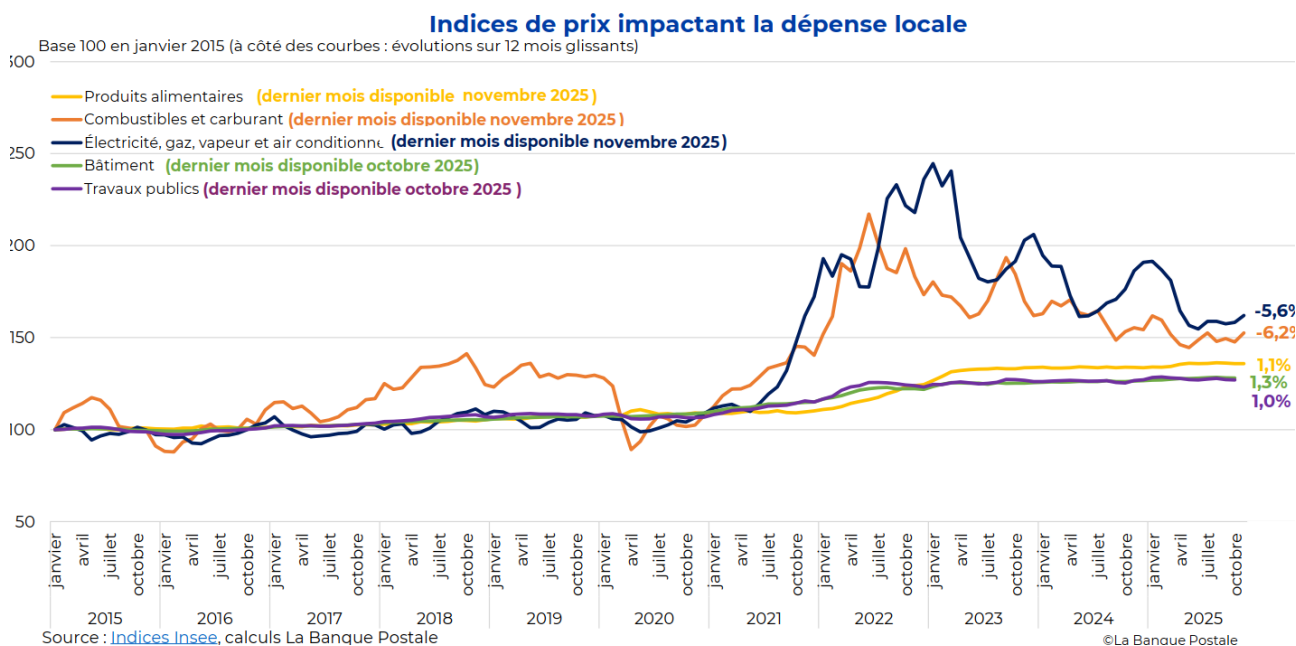
Prévisions annuelles France	2025	2026
Insee (déc. 2025)	+0,9%	/
Banque de France (déc. 2025)	+0,9%	+1,0%
Commission européenne (nov. 2025)	+0,7%	+0,9%
OCDE (déc. 2025)	+0,8%	+1,0%
FMI (oct. 2025)	+0,7%	+0,9%
Gouvernement (PLF 2026)	+0,7%	+1,0%

Les prévisions d'inflation sont assez faibles, après le pic inflationniste des années 2022-2023, en raison d'une stabilisation des prix de l'énergie (malgré la hausse des taxes) et d'une hausse plus modérée des prix des services et de l'alimentation.

→ Un **taux de croissance des prix à la consommation*** en voie de « retour à la normale » depuis 2024

- +5.7% en 2023 contre 5.9% en 2022 et 1.6% en 2021
- **+2.5 % en 2024 (contre +2.6% estimé à début 2024)**
- **+1.5% en 2025**
- **+1.5% en 2026, sous l'objectif de 2 % de la BCE.**

Prévisions annuelles France	2026
Insee (déc. 2025)	+1,5 % (sur un an en juin 2026)
Banque de France (déc. 2025) - IPCH	+1,3%
Commission européenne (nov. 2025) - IPCH	+1,3%
OCDE (déc. 2025)	+1,3%
FMI (oct. 2025) - IPCH	+1,5%
Gouvernement (PLF 2026)	+1,3%



Source : © La Banque Postale – Janvier 2026

L'économie progresse mais reste freinée par **la maîtrise des dépenses publiques (réduction du déficit public) et un contexte politique national et international incertain.**

2. Un retour difficile à une stabilité en raison du contexte politique

La situation politique française est marquée par une forte fragmentation parlementaire, qui rend l'adoption des réformes budgétaires plus difficile. Les débats autour du budget 2026 ont été particulièrement tendus et ont nécessité de longs compromis politiques, illustrant les difficultés à dégager une majorité stable. Pour la 2^e année consécutive, la loi de finances, traditionnellement adoptée au 31 décembre de l'année précédente, a été votée beaucoup plus tardivement, laissant une période de flou sur les mesures applicables.

La France évolue également dans un contexte international incertain marqué par des tensions géopolitiques, un ralentissement de l'économie mondiale, et des taux d'intérêt élevés.

Ces facteurs augmentent le coût de la dette publique et rendent l'assainissement budgétaire plus difficile, notamment parce que les dépenses d'intérêts et certaines dépenses stratégiques (comme la défense) sont en hausse.

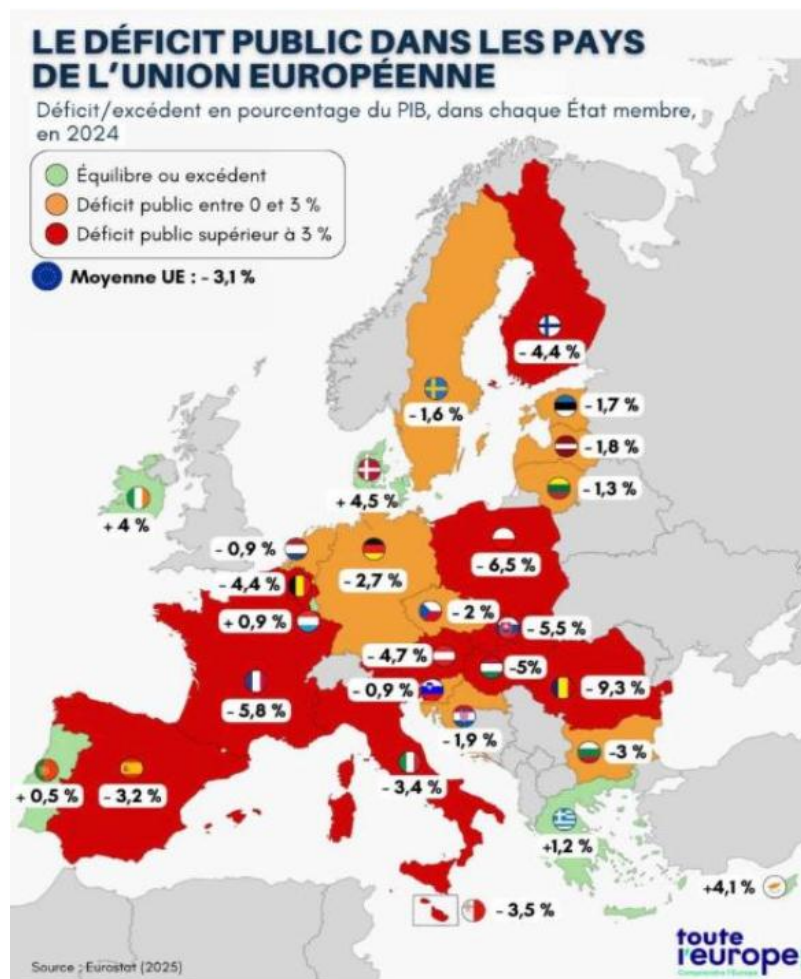
→ **Le déficit public actuel** est élevé et fragilise la situation financière du pays :

- 4.9% du PIB en 2023, après 4.8% en 2022 et 6.4% en 2021
- **+5.6 % du PIB (contre + 4.3% estimé à début 2024)**

- **+5.4 % du PIB en 2025**

- **environ 5 % du PIB en 2026, puis moins de 3 % du PIB à l'horizon 2029.**

La France tente de réduire son déficit public dans un contexte complexe, marqué à la fois par une instabilité politique interne et des incertitudes économiques internationales. Malgré des efforts budgétaires et des mesures d'économies, la consolidation des finances publiques reste progressive et dépend fortement de la capacité du gouvernement à maintenir une trajectoire de réformes dans un environnement politique fragile.

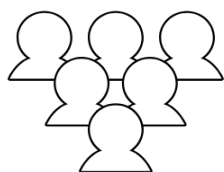


Ainsi, le contexte macroéconomique et institutionnel impose d'aborder les orientations budgétaires 2026 avec prudence et capacité d'adaptation, afin de préserver la continuité du service public tout en assurant la soutenabilité du budget communal.

II. LES ENJEUX DE L'ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE DE BIGANOS

1. Les données chiffrées de la population

La commune de Biganos, au dernier recensement de 2023, comptait 11 431 habitants, contre 11 095 habitants en 2021, soit une progression de 1.3%.



11 431 habitants au 1er janvier 2023



+1,1%
évolution annuelle
de la population

=



-0,2%
évolution annuelle due
au solde naturel

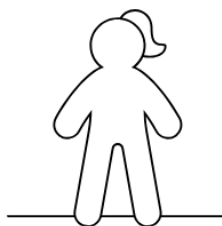
+



+1,3%
évolution annuelle due
au solde migratoire



4 938 ménages
2,24 personne(s)
par ménage



1 501
personnes seules
30,4%
des ménages

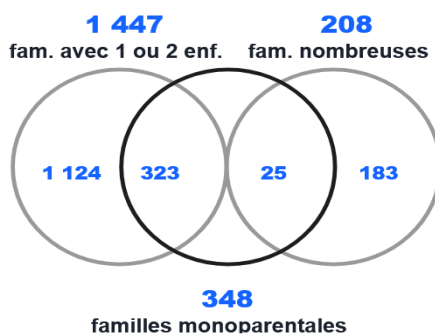
BIGANOS



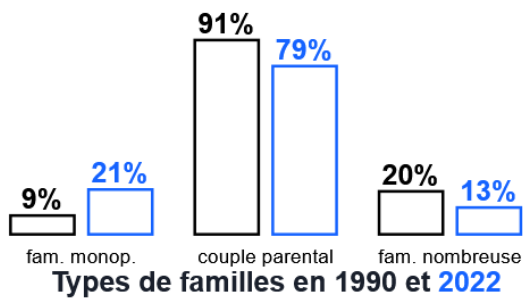
PORTE DU BASSIN

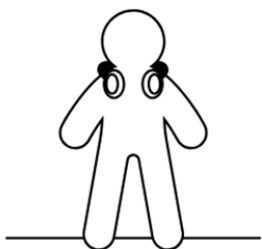


1 656 familles avec enfant(s)
+2,6% entre 2016 et 2022
33,5% des ménages sont des familles avec enfant(s)

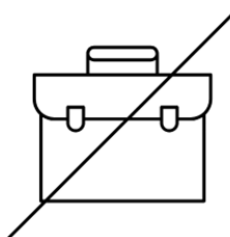


1 656 familles avec enfant(s)
+2,6% entre 2016 et 2022
33,5% des ménages sont des familles





691 jeunes de 18-24 ans
-2,9% entre 2016 et 2022
6,1% de la population a entre 18 et 24 ans



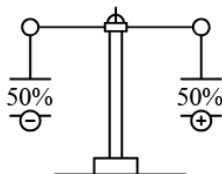
14,2%
des jeunes ne sont ni en formation ni en emploi



2 299 enfants de moins de 18 ans
+2,4% entre 2016 et 2022
20,3% de la population est mineure



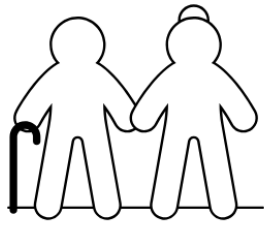
72,9%
des moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde



2 033€
le niveau de vie mensuel médian



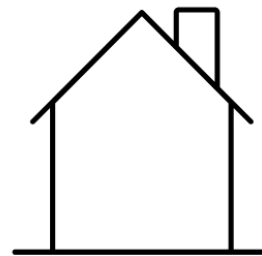
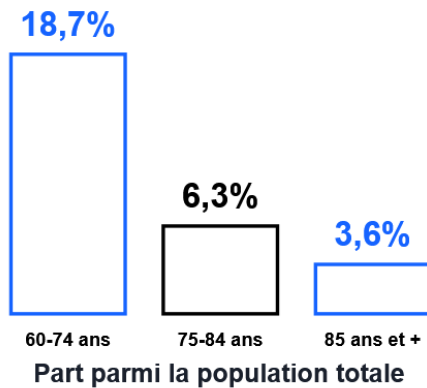
8,0%
le taux de pauvreté au seuil de 60%



3 225 seniors de 60 ans et plus
+21,1% entre 2016 et 2022
28,5% de la population a 60 ans et plus



1 115 seniors de 75 ans et plus
+34,1% entre 2016 et 2022
9,9% de la population a 75 ans et plus



35,0%
 des 75 ans et plus seuls à domicile

2. L'analyse sociale des données

La commune de Biganos connaît une dynamique démographique, avec 11 431 habitants en 2023 et une croissance annuelle d'environ +1,1 %.

Cette croissance s'explique principalement par l'arrivée de nouveaux habitants, le solde migratoire étant positif, alors que le solde naturel est légèrement négatif.

Cette évolution s'accompagne de transformations dans la structure des ménages.

La commune compte près de 5 000 ménages, dont 30 % de personnes seules, ce qui constitue un facteur potentiel de fragilité sociale et d'isolement (environ 1500).

On observe également 1 656 familles avec enfants, dont 348 familles monoparentales, un public qui peut être plus exposé aux difficultés économiques et sociales.

Par ailleurs, 20,3 % de la population a moins de 18 ans, ce qui traduit une commune relativement familiale. La commune compte 2 299 mineurs.

- 72,9 % des enfants de moins de 3 ans nécessitent un mode de garde
- 14,2 % des jeunes ne sont ni en formation ni en emploi (environ 326)

Ces éléments soulignent :

- une forte pression sur les solutions de garde d'enfants
- un enjeu d'accompagnement vers l'insertion des jeunes
- un besoin de coordination avec les acteurs de la jeunesse et de l'emploi

L'évolution la plus marquante concerne le vieillissement de la population.

- 28,5 % des habitants ont plus de 60 ans, soit 3 225 personnes
- 1 115 habitants ont plus de 75 ans, avec une augmentation très forte de +34 %

Un point particulièrement important pour l'action sociale :

35 % des plus de 75 ans vivent seuls à domicile.

Cela pose des enjeux majeurs pour le CCAS, notamment :

- la lutte contre l'isolement
- le maintien à domicile
- la prévention des fragilités liées à l'âge, notamment en matière de santé, d'alimentation et d'autonomie.

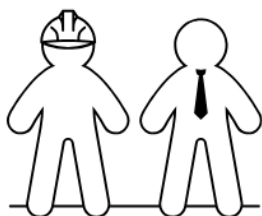
Malgré un niveau de vie médian relativement favorable (2 033 € par mois), près de 8% vivent sous le seuil de pauvreté à Biganos.

La précarité à Biganos est moins massive que dans certains territoires, mais elle touche fortement des publics spécifiques, notamment :

- les personnes isolées
- les familles monoparentales
- et les personnes âgées vivant seules.

Ces éléments confirment l'importance d'une action sociale ciblée sur l'isolement, les vulnérabilités économiques et l'accompagnement des ménages fragilisés

3. L'emploi et les acteurs économiques



5 200
emplois occupés sur
le territoire

La commune compte 5 200 emplois pour les habitants et 78% de taux d'activité professionnelle.

- **12 % sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures**
- **33 % sont professions intermédiaires et indépendants**
- **55 % sont employés ou ouvriers.**

Le taux d'activité est élevé (75,7 %)

Le chômage est modéré (6,2 %)



6,2%

Indice de chômage estimé

Près de 780 demandeurs d'emploi sont recensés en mars 2025 à Biganos, on estime l'indice de chômage à 6,2 %, soit un niveau moins élevé que celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

Biganos compte 382 demandeurs d'emploi en catégorie A, elle comprend les personnes en recherche et disponibles à l'emploi.

Une fragilité particulière des 15-24 ans

Le taux d'activité des jeunes est de 48,7 %, beaucoup plus faible que les 25-54 ans (plus de 90 %).

Cela signifie que :

- L'insertion professionnelle est plus tardive
- Les périodes d'inactivité sont plus fréquentes
- De plus en plus de jeunes sont sans emploi, ni formation, ni étude (NEET).
- Et surtout, le facteur clé est le niveau de diplôme : Le taux de chômage est de 17,8 % chez les personnes sans diplôme.

Biganos est une commune attractive sur le plan économique :

- Biganos est le 1^{er} pôle économique de la COBAN avec :
 - Une ZAC attractive qui comprend 1 071 entreprises dont 270 commerces de proximité
 - Le nombre d'emploi le plus élevé au niveau intercommunal
 - Une industrie essentiellement liée à l'industrie du bois (Smurfit Kappa qui compte 450 salariés environ) et une forte attractivité de sous-traitants sur la commune

- Biganos est un bassin d'emploi dynamique mais présente une forte mobilité professionnelle :
 - Le taux d'activité est élevé : 78 % avec 5 200 actifs
 - Les flux pendulaires sont importants avec 70,8 % des actifs résidants qui ne travaillent pas à Biganos / des déplacements domicile/travail importants pour l'essentiel en voiture
 - Le taux de chômage est faible (6,2 % inférieur à la COBAN, à la Gironde, à France)

- La population a un niveau de formation orienté vers des diplômes professionnels

III. LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

1. Le PDSL : Le CCAS l'outil de proximité sociale au service de tous

1.1. Un cadre légal et structurant

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif communal, géré par un conseil d'administration présidé par le Maire ou par délégation par la Vice-Présidente.

Selon l'article L1213-5 du CASF, le CCAS exerce deux fonctions principales :

- « il anime une action de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées ».
- « il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale » dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité.

1.2. Les missions du CCAS de Biganos

Les missions principales du CCAS sont les suivantes :

- Le premier accueil social inconditionnel de proximité
- L'accompagnement social : un métier en évolution permanente
- Le PDSL : un lieu de ressources partenariales

Le CCAS de BIGANOS anime à l'échelle du territoire communal, une action générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées. Le CCAS anime également une dynamique d'observation constante de la demande et des besoins sociaux pour créer les conditions du développement de nouvelles réponses sur le territoire.

Une distinction traditionnelle des champs d'intervention s'effectue entre missions obligatoires et facultatives.

Cette distinction se révèle réductrice car l'action sociale dite facultative recouvre une partie importante de la politique sociale de la commune.

DES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Aide sociale légales
- Domiciliations
- Élaboration d'une ABS
- Tenue d'un fichier des personnes vulnérables

DES MISSIONS FACULTATIVES

- Aides financières
- Services rendus aux séniors
- Soutien alimentaire
- Animations et prévention

Ainsi, le CCAS affirme sa vocation sociale générale de développement social ; cette dernière se caractérise par un ancrage de proximité qui en facilite l'accès pour les habitants et qui permet dans le même temps une grande souplesse et une rapidité d'intervention par la connaissance des ressources locales, notamment en matière d'accès au droit.

2. Le PDSL de Biganos : un lieu d'écoute, de ressources, d'information et d'orientation

2.1. Le premier accueil social inconditionnel de proximité

Le cœur de métier du CCAS est avant tout d'accueillir.

Ainsi, la qualité de l'accueil donne tout son sens au CCAS et aux différentes missions exercées. L'accueil se caractérise par une facilité d'accès, des fonctions d'écoute active, d'information, d'orientation renforçant ainsi l'accès aux droits.

Ce premier accueil permet de faire un état des lieux de la situation avec la personne, de la renseigner sur ses droits et de s'assurer de l'ouverture de ceux-ci, de la conseiller et de la guider sur les démarches à entreprendre. Le cas échéant, la personne est orientée par l'agent d'accueil social vers une institution spécialisée ou vers un organisme permettant de mettre en place un accompagnement adapté à sa situation.

2.2. L'accompagnement social : un métier en évolution permanente

Au sein du CCAS de Biganos, une assistante sociale et une conseillère en économie sociale familiale exercent leurs missions dans le cadre d'une approche globale. Le socle commun des compétences confiées peut se résumer de la manière suivante :

- Evaluation de la situation
- Accompagnement des personnes sur la base d'un projet
- Participation au développement social local

Ces professionnels donnent ainsi vie à la politique sociale du territoire.

2.3. Le PDSL : un lieu de ressources partenariales

Le PDSL accueille un grand nombre de partenaires œuvrant dans le domaine de l'accès aux droits, de l'emploi, de la création d'entreprise et de la santé. Les services sociaux du Département proposent également un accueil de proximité au sein des locaux du CCAS.

Cette logique d'ouverture au partenariat permet non seulement de faciliter l'accès aux habitants mais également de renforcer les services de proximité.

Partenaires	Missions des partenaires
CIDFF Sur RDV	Assure une permanence juridique
CPAM CARSAT Sur RDV	Accompagnent psychosocial en prévention du risque de désinsertion professionnelle des assurés malades ou handicapés
Service social du Département Sur RDV	Accompagnement des familles à Biganos
FRANCE TRAVAIL Sur RDV	Accompagnement vers l'emploi
CRESUS Sur RDV	Accompagnement budgétaire et surendettement
ADDAH 33	Permanence juridique pour les personnes en situation de handicap

IV. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

1. La section de fonctionnement

1.1. Les recettes

Les recettes de fonctionnement budgétées en 2025 s'élevaient à 506 051,32 €. Pour l'exercice 2026, elles seraient en hausse, principalement en raison de l'évolution des recettes issues du service des repas à domicile.

En effet, le CCAS a lancé un nouveau marché public pour **la fourniture des repas à domicile**. À l'issue de cette procédure, le prestataire Restalliance a été retenu. Le coût des repas n'ayant pas évolué depuis 2016, une revalorisation de 2,16 € par repas a été appliquée. L'augmentation du tarif a été répartie à part égale entre l'utilisateur et le CCAS soit 1,08 € chacun.

Concernant le **dispositif Coup de Pouce Boïen**, aide alimentaire caritative historique du CCAS, un travail d'optimisation vers un dispositif plus juste a été mené. Le CCAS souhaiterait continuer à privilégier l'orientation des bénéficiaires vers un dispositif avec un accompagnement renforcé, à savoir **l'Épicerie Sociale et Solidaire**.

L'occupation continue des **logements temporaires d'urgence** tout au long de l'année, témoigne de la forte sollicitation de ce dispositif. Néanmoins, dans une logique de prudence budgétaire et afin de tenir compte de possibles variations d'occupation, les recettes prévisionnelles seraient en légère baisse. Les recettes issues de la vente des métaux précieux sont, quant à elle en augmentation.

La subvention communale constitue la principale ressource du budget du CCAS. Pour 2026, son montant devrait être identique, dans un contexte marqué par les incertitudes financières pesant sur les collectivités territoriales.

Par ailleurs, certaines subventions liées aux projets et aux actions menées par le CCAS ne sont pas intégrées à ce stade, un travail de fond est mené pour alimenter les recettes 2026 par des subventions de partenaires extérieurs, contribuant à soutenir le budget alimentaire de l'Épicerie sociale et solidaire.

1.2. Les dépenses

Pour l'exercice 2026, les dépenses de fonctionnement du CCAS évoluent de manière maîtrisée, en cohérence avec le développement des actions sociales portées par la commune et la montée en charge de certains dispositifs structurants.

1.2.1. Le coût lié à l'administration du CCAS

Les dépenses liées à l'administration du CCAS progresseraient pour l'exercice 2026.

En effet, conformément aux dispositions réglementaires, le CCAS doit réaliser ou actualiser l'analyse des besoins sociaux au cours de l'année des élections municipales ou dans l'année qui suit, afin de disposer d'un diagnostic actualisé permettant de conforter les orientations de l'action sociale du territoire.

La précédente Analyse des Besoins Sociaux avait été réalisée en 2023, sur la base des données principalement issues des années 2021 et 2022.

Cette démarche permettra notamment d'affiner la connaissance des évolutions démographiques et sociales, et d'orienter les actions prioritaires du CCAS, en particulier en matière de maintien à domicile et d'accompagnement des personnes âgées, au regard du vieillissement de la population.

1.2.2. Les dépenses consacrées à l'animation et la prévention santé

Les actions d'animation et de prévention santé constituent un volet important de la politique sociale menée par le CCAS, en contribuant à la lutte contre l'isolement et au maintien du lien social. Pour 2026, le CCAS pourrait maintenir cette dynamique.

Ces actions comprennent notamment des événements de sensibilisation et de prévention tels que Octobre Rose ou la semaine du handicap, ainsi que différentes initiatives favorisant la participation des habitants et la solidarité entre générations.

Elles regroupent également les actions organisées en direction des personnes âgées de 75 ans et plus, notamment dans le cadre du Noël des aînés, avec l'organisation du thé dansant et la distribution de coffrets gourmands et de santé.

1.2.3. Le service de soutien alimentaire

Le dispositif « Coup d’Pouce Boïen », historique soutien alimentaire du CCAS, a été repensé et intégré au sein de la Maison Solidaire afin de faire évoluer la politique d’aide alimentaire vers une approche plus globale de développement social.

Cette réorganisation permet aujourd’hui de maintenir une aide alimentaire caritative pour les publics les plus précaires, tout en développant une épicerie sociale et solidaire destinée aux ménages rencontrant des difficultés économiques plus ponctuelles, afin de favoriser leur autonomie et leur capacité de rebond.

L’accès à l’épicerie solidaire est proposé pour une durée déterminée, avec des produits à prix réduits, dans une logique d’accompagnement vers une amélioration durable de la situation des ménages (reprise d’emploi, stabilisation budgétaire, résolution d’une difficulté temporaire).

Par ailleurs, la Maison Solidaire intègre un espace convivial et des actions collectives visant à rompre l’isolement, renforcer le lien social et soutenir l’estime et la confiance en soi des bénéficiaires. Ces temps d’animation constituent également des opportunités d’information et d’orientation vers les dispositifs d’accompagnement existants.

Cette évolution du dispositif se traduirait par une diminution progressive des dépenses liées à l’aide alimentaire caritative, compensée par le développement de l’épicerie solidaire et la mise en place d’actions collectives favorisant l’inclusion sociale des bénéficiaires.

1.2.4. L’action solidaire en direction des personnes âgées

L’action en direction des personnes âgées constitue un axe majeur de la politique sociale du CCAS, notamment à travers le service de repas à domicile, qui contribue au maintien à domicile des personnes âgées et à la prévention de l’isolement.

Le CCAS a lancé un nouveau marché pour l’année 2026, attribué au prestataire Restalliance. Ce nouveau prestataire permet d’améliorer la qualité des repas proposés et offre également aux bénéficiaires la possibilité de choisir leurs menus, répondant ainsi davantage aux attentes des usagers.

Dans ce contexte, les dépenses liées à ce service sont amenées à évoluer. Ce choix permet de garantir la continuité d’un service public essentiel, tout en améliorant la qualité nutritionnelle et le service rendu aux usagers les plus fragiles.

Par ailleurs, le CCAS engage une réflexion plus globale sur la structuration des dispositifs de maintien à domicile, afin d'apporter des réponses adaptées à l'évolution démographique du territoire, marquée par le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de personnes âgées vivant seules.

1.2.5. Les subventions versées aux associations

L'enveloppe réservée traditionnellement aux associations serait maintenue à hauteur de 15 000 €.

1.2.6. Le versement des aides financières directes

Au regard des difficultés économiques croissantes, il serait opportun de maintenir l'enveloppe des aides financières directes. Notamment pour soutenir les publics les plus vulnérables dans :

- l'accès et le maintien dans le logement (dettes énergies, loyer)
- l'accès aux soins et les frais liés à la santé
- le maintien dans l'emploi (mobilité, formations...)
- la participation aux frais d'obsèques, dans le cadre de l'article R. 2 223-103-1 du CGCT.

2. La section d'investissement

Les investissements nécessaires au CCAS sur l'exercice 2026 se concentreraient sur l'équipement des hébergements temporaires d'urgence et le renouvellement du matériel informatique. L'enveloppe budgétaire moyenne serait inférieure à 10 000 €.

3. La structure prévisionnelle des effectifs

Pour l'exercice 2026, les charges de personnel sont estimées à environ 298 000 €, soit une évolution mesurée permettant d'accompagner l'organisation des services et la continuité de l'action sociale du CCAS.

La structure des effectifs est résumée de la manière suivante :

Poste	Statut	Nombre	Temps de travail
Directrice	T	1	15% ETP
Coordinatrice	NT	1	100% ETP
Chargée d'accueil (30%) et gestion administrative et financière du service (70 %)	T	1	100% ETP
Chargée d'accueil et accompagnement insertion professionnelle	T	1	68 % ETP
Conseillère en économie sociale et familiale	T	1	100% ETP
Assistante de service social	T	1	100% ETP
Agent social en charge de l'aide alimentaire/ Maison Solidaire	T	1	80% ETP
Chargée de développement sociale Epicerie	CDD	1	60% ETP